

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 61 (1935)  
**Heft:** 1

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Comité central : M. P. Vischer, président ; MM. A. Walther, P. Beuttner, M. Brémond, A. Dumas, H. Leuzinger, E. Rybi et P.-E. Soutter, secrétaires.

69 délégués, de 16 sections :

Argovie : MM. V. Flück, W. Müller. — Bâle : MM. R. Christ, F. Bräuning, A. Bringolf, W. Faucher, B. Jobin, P. Karlen, A. Linder, E. Stambach. — Berne : MM. O. Gfeller, R. Eichenberger, F. Hiller, W. Lang, Th. Nager, H. Nydegger, W. Rieser, J. Wipf. — Fribourg : M. L. Hertling. — Genève : MM. P. Reverdin, E. Choisy, E. Fatio, E. Emmanuel, F. Gampert. — Grisons : MM. H.-L. von Gugelberg, O. Good, A. Sutter, Ing. Bener (comme invité). — Neuchâtel : M. E. Boitel. — Saint-Gall : MM. J. Tobler, A. Brunner. — Schaffhouse : MM. Dr M. Angst, P. Meyer. — Soleure : M. W. Luder. — Thurgovie : M. A. Rimli. — Tessin : M. R. Gianella. — Vaud : MM. Ch. Thévenaz, J. Bolomey, Ch. Brugger, A. Laverrière, E. Meystre, W. Ruttimann, A. Stucky, E. Virieux, R. von der Mühll. — Waldstätte : MM. A. Rolli, O. Dreyer, A. Ramseyer, R. Ruckli, M. Türler. — Winterthour : MM. H. Ninck, H. Wachter. — Zurich : MM. H. Naeff, S. Bertschmann, M. ten Bosch, H. Chastelain, E. Diserens, R. Dubs, K. Fiedler, F. Fritzsche, F. Escher, A. Gradmann, B. Graeminger, A. Hässig, C. Jegher, M. Kopp, E. Rathgeb, H. Streuli, H. Weideli, W. Ziegler.

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 24 février 1934, à Berne.

Le procès-verbal a été publié dans la *Schweiz. Bauzeitung*, tome 103, pages 227-228, 240-242 et dans le *Bulletin technique*, 60<sup>e</sup> année, p. 142-143, 166-167, 176-177. Le secrétariat n'a reçu aucune observation et le procès-verbal est accepté tacitement.

2. Election du président et des autres membres du Comité central.

M. Vischer : Trois membres du C. C. ont décliné définitivement toute réélection. Ce sont :

M. M. Brémond, après 7 ans d'activité au C. C. (1927-1934).

M. P. Beuttner, après 6 ans d'activité au C. C. (1928-1934).

M. H. Leuzinger, après 2 ans d'activité au C. C. (1932-1934).

Il convient d'exprimer à ces collègues tous les remerciements de la S. I. A. pour leur précieuse collaboration. M. Vischer déclare qu'à la demande des autres membres du C. C. il est d'accord de conserver la présidence de la S. I. A. au moins jusqu'à ce que la question de la protection légale des titres d'ingénieur et d'architecte soit liquidée. Plusieurs autres membres du C. C. avaient également l'intention de se retirer. A la prière de leurs collègues ils sont revenus sur leur décision. Il est en effet dans l'intérêt de la continuité du travail au Comité central que les changements ne soient pas trop grands au commencement d'un nouveau mandat.

M. Jegher, ingénieur, propose de confirmer le président et les autres membres du Comité central par acclamation.

M. Vischer, président, et les membres suivants du C. C., MM. A. Dumas, ing., E. Rybi, arch. et A. Walther, ing. sont alors confirmés dans leurs fonctions par acclamation.

M. Vischer, président, propose de nommer tout d'abord le successeur de M. Beuttner, également en la personne d'un ingénieur-mécanicien. Les sections romandes présentent la candidature de M. R. Neeser, ing., administrateur délégué et directeur des Ateliers des Charmilles, à Genève.

M. R. Neeser est nommé à l'unanimité membre du C. C.

Pour la succession de M. Leuzinger, architecte, le Comité central propose un architecte établi à Zurich et susceptible de collaborer avec le secrétariat central dans ses expertises. La section de Zurich présente la candidature de M. H. Naeff, arch.

M. H. Naeff est nommé à l'unanimité membre du C. C.

Comme successeur de M. Brémond il est prévu d'élire un ingénieur civil de la Suisse orientale. Les candidatures suivantes ont été annoncées en temps utile.

M. le Dr M. Angst, présenté par la section de Schaffhouse.

M. W. Hugentobler, présenté par la section de Saint-Gall. M. W. Luder, présenté par la section de Soleure.

M. A.-D. Sutter, présenté par la section des Grisons.

M. de Gugelberg recommande la candidature de M. A.-D. Sutter et rappelle qu'à plusieurs reprises lors d'élections précédentes un siège au C. C. avait été plus ou moins promis, à l'avenir, à la section des Grisons.

M. P. Meyer soutient la candidature de M. le Dr Angst et exprime le désir qu'une petite section soit aussi une fois représentée au C. C. D'autre part, il serait favorable qu'un repré-

sentant de la section de Schaffhouse siège au Comité central au moment où il est prévu de tenir la prochaine assemblée générale à Schaffhouse.

On passe alors à la votation.

Un premier scrutin qui décide à la majorité absolue donne les résultats suivants :

65 bulletins valables. M. le Dr Angst, 30 voix. M. D.-A. Sutter, 28 voix, les voix restantes étant réparties sur les autres candidats.

La majorité absolue n'étant atteinte par aucun candidat, on passe à une seconde votation à majorité relative.

Le deuxième scrutin donne les résultats suivants :

66 bulletins valables. M. D.-A. Sutter, 34 voix. M. le Dr Angst, 31 voix

M. D.-A. Sutter, ingénieur cantonal à Coire, est élu comme membre du C. C.

M. H. Wachter, ing., communique au nom de la section de Winterthour que cette dernière étant au centre de l'industrie suisse des machines désirerait avoir une fois une représentation au C. C., ce qui n'a jamais été le cas jusqu'aujourd'hui. L'assemblée des délégués devrait pouvoir s'engager aujourd'hui à nommer à la prochaine occasion un ingénieur-mécanicien membre de la section de Winterthour.

M. Vischer estime que M. R. Neeser, nouveau membre du C. C. représentera avec toute la compétence voulue les intérêts de l'industrie des machines, car cette dernière a à lutter avec les mêmes difficultés à Genève et à Winterthour. Il n'est pas possible de prendre un engagement comme le voudrait M. Wachter vis-à-vis de la section de Winterthour, car la question des qualités personnelles joue lors d'une élection un rôle beaucoup plus grand que la section qu'il faudrait pouvoir considérer. L'assemblée des délégués prendra par contre volontiers note de l'opinion de la section de Winterthour qu'elle estime avoir droit à une représentation au C. C. lors d'une prochaine vacance.

M. Tobler, ing., rappelle que déjà en son temps il a protesté contre l'opinion de certaines sections représentées depuis de longues années au C. C. et qui estiment avoir acquis un droit à une représentation permanente. Les élections qui viennent d'avoir lieu sont excellentes, mais il serait indiqué une prochaine fois de faire connaître les candidatures suffisamment tôt aux sections pour qu'elles puissent prendre position en temps utile.

M. Jegher est d'avis que les membres du C. C. ne sont en aucune manière représentants de leurs sections respectives mais doivent uniquement défendre les intérêts généraux de la Société suisse prise dans son ensemble.

3. Election des réviseurs des comptes et de leurs suppléants.

Les anciens réviseurs des comptes MM. de Gugelberg et Dr Brown sont réélus à l'unanimité. De même, M. Schwegler est confirmé comme suppléant. On renonce pour le moment à désigner le successeur de M. Naeff, ancien suppléant et qui vient d'être nommé au Comité central. (A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

**Le Corbusier et Pierre Jeanneret : Oeuvre complète, de 1929 à 1934.** — Publiée par Willy Baeziger. Introduction par Le Corbusier. Un album, cartonné (23/28 cm), de 207 pages. Editions H. Girsberger, à Zurich. — Fr. 30.—

Nous reviendrons sur cette magnifique publication dont chacun conçoit le très vif intérêt.

**Schweizer Börsenhandbuch 1934/35.** — Ein Jahrbuch für Banken und Kapitalisten. 4. Ausgabe von « Kapitalanlagen in der Schweiz ». — 1 vol. (20/27 cm), de 712 pages. Montana-Verlag A. G., à Horw (Lucerne).

Nous venons de recevoir cet important ouvrage dont les éditions antérieures ont été fort appréciées dans le monde des affaires. Cette quatrième édition ne le sera pas moins, car elle a été l'objet d'une mise au point très soignée.

**Färber's Kabel Berichte.**

Le dernier des « Berichte » financiers publiés par la maison Alfrer Färber et Cie (Zurich, Bahnhofstrasse, 72) reflète, sous forme de graphiques très suggestifs, le mouvement des

cours des marchandises « spéculatives » aux bourses de Londres, Liverpool, New-York, Rotterdam, Chicago et Winnipeg. Il contient aussi de curieuses considérations groupées sous le titre « Franc suisse, que deviens-tu? » et inspirées à un reporter de la « New York Tribune ». Hélas, la « traduction libre » de ce reportage est faite en un français si barbarement outragé qu'elle est souvent inintelligible.

**La psychologie au service du chef d'entreprise**, par *J. Wilbois* (collection « Vade-mecum du chef d'entreprise »). — Librairie Félix Alcan, à Paris. — Prix : 15 fr. français.

« La psychologie classique ne représente même pas la forme fausse d'une science vraie, car c'est la science elle-même qui est fausse, radicalement et toute question de méthode à part. » M. J. Wilbois doit être assez enclin à partager cette opinion émise par M. Georges Politzer dans sa « Critique des fondements de la psychologie », et il contribue efficacement à créer cette « psychologie concrète que M. Politzer souhaiterait d'établir sur les ruines de cette vieille psychologie », entendant par psychologie concrète « l'étude du drame personnel de l'individu, du comportement de chaque être ».

Le petit ouvrage (242 pages 12×18 cm) de M. Wilbois, qui fait suite à une série de volumes d'une conception très originale, dont plusieurs ont été analysés dans cette revue, est plein d'aperçus profonds, souvent ingénieux et subtils, exposés dans un style lucide et fluide qui en rend la lecture délicieuse. Il est complété par des « exercices », vraie école de sagacité enseignée sans pédanterie et comme en se jouant.

Mais qu'on ne s'Imagine pas que ce volume soit voué à la spéculation plus ou moins philosophique, car il vise un but utilitaire, comme en témoigne la table des matières : Chap. I. : Le bilan de sa valeur. — Chap. II : L'administration de sa valeur. — Chap. III : Quelques problèmes d'administration de soi. — Chap. IV : Le perfectionnement de sa valeur. — Chap. V : Quelques problèmes de perfectionnement de soi. — Chap. VI : La connaissance des autres. — Chap. VII : L'action sur les autres.

**Les ordures ménagères de la région parisienne.** Collecte, évacuation, destruction, par *René Humery*, ingénieur civil des mines, membre du Comité supérieur de l'aménagement et de l'organisation générale de la région parisienne. — VII-103 pages (13×21 cm) 46 figures, 1935. — Broché 20 fr. — Dunod, éditeur, Paris.

Parmi les questions d'administration municipales, l'une des plus complexes est celle des ordures ménagères. Qu'il s'agisse de leur transport, de leur collecte, de leur vente, de leur utilisation comme engrains ou de leur combustion, de la protection de la population contre les odeurs ou les fumées provenant de leur dépôt ou de leur traitement, de l'emplacement de l'usine

de transformation, les administrateurs municipaux se heurtent à des intérêts opposés.

L'auteur étudie ce problème tel qu'il s'est posé et tel qu'il doit être résolu dans les différentes villes de la région parisienne. L'ouvrage dépasse d'ailleurs ce cadre et s'adresse aux agglomérations urbaines de toutes catégories. Abondamment illustré, rempli de renseignements inédits ou épars dans des publications difficilement accessibles, il rendra des service précieux aux membres des conseils généraux et municipaux, aux fonctionnaires de l'administration municipale, à tous ceux, enfin, que préoccupe la salubrité publique.

**L'allumage des moteurs à explosions par bobine d'induction**, par *A. Boury et A.-M. Touvy*. Un volume (11×18 cm.), de 274 pages, avec 166 figures. Fr. fr. 35. — Librairie J.-B. Bailliére et Fils, Paris.

Par ce volume, la collection des « Mises au point électrotechniques » s'est enrichie d'une étude très complète sur l'allumage par bobine d'induction qui, plus économique que l'allumage par magnéto, a pris une extension considérable au cours des dernières années.

Les auteurs ne se sont pas bornés à décrire les principaux types de bobines et de têtes d'allumage, mais ont fait précéder leur étude d'un examen des avantages et inconvénients respectifs de la bobine et de la magnéto et ont étudié de façon approfondie — mathématiquement et expérimentalement — les phénomènes qui accompagnent la fermeture et l'ouverture du circuit primaire.

Signalons également le chapitre relatif aux recherches pratiques et au contrôle des appareils, qui comprend l'exposé d'intéressantes méthodes d'étude des dispositifs d'allumage et de nombreux résultats d'essais.

## CARNET DES CONCOURS

### Reconstruction du clocher du Temple de Nyon.

Réservé aux architectes de nationalité suisse domiciliés régulièrement dans le district de Nyon depuis un an au moins.

*Jury*: M. le pasteur P. Leuba ; MM. Bosset, architecte, archéologue cantonal ; Bron, architecte, chef du Service des bâtiments de l'Etat ; Jaques, artiste-peintre ; Ruey, municipal. *Suppléant*: M. Tecon, géomètre et municipal.

*Terme*: 28 février 1935.

*Récompenses*: 800 fr., pour 3 primes au plus.

Programme et renseignements par M. le pasteur P. Leuba, à Nyon.

Voir page 4 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.

## NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES — AFFAIRES A L'ÉTUDE

**Supplément commercial. Régie : INDICATEUR VAUDOIS (Société suisse d'édition), à Lausanne, Terreaux 29, qui fournit tous renseignements.**

### Le filtre à grande vitesse, système "Peter", de la piscine de Langenthal,

par le Dr ing. PETER, Directeur de la Société d'entreprises de Forages et de Travaux S. A.

La piscine de la Ville de Langenthal qui fut construite en 1932 d'après les plans de M. Hector Egger, architecte à Langenthal, est située au sud de la ville au milieu de la féconde plaine de la Langenthal. La vue générale (fig. 1) est prise du grand bassin de natation vers le grand bâtiment de réception avec restaurant et cabines. Sur l'autre côté du grand bassin, d'une surface de 75×30 m<sup>2</sup>, fut construite la station de filtrage et des pompes, servant en même temps de base au plongeoir. Par cette disposition du bâtiment des machines tout près de la partie la plus profonde du bassin, on a réduit les dépenses pour les conduites et l'installation d'épuration à un minimum, obtenant en même temps, au point de vue architectonique, un agréable contre-poids aux bâtiments principaux (fig. 2).

Le projet et l'exécution de l'installation d'épuration furent confiés à la Société d'Entreprise de Forages et de Travaux S. A., à Zurich et Berne. Les coupes (fig. 3) montrent la disposition prévue du filtre et des appareils.

L'alimentation du bassin d'un cube d'eau de 3500 m<sup>3</sup> se fait par les eaux potables de la Ville de Langenthal. Dans la conduite d'aménée, un appareil d'aération avec vaporisateur et compresseur à haute pression, exécutés par la Société suisse pour la construction de locomotives et de machines, à Winterthur, suivant les indications de ladite Société s'occupant des installations d'épuration, d'une capacité de 60 m<sup>3</sup> d'eau par heure est intercalé pour la déferruginisation des eaux souterraines.

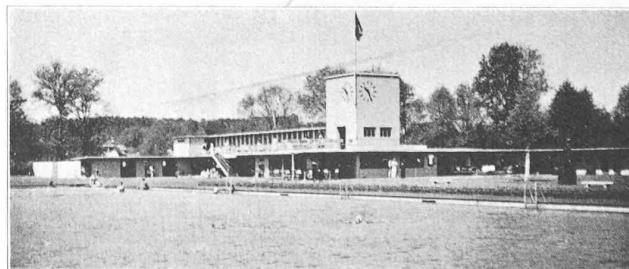


Fig. 1. — Vue générale de la piscine de Langenthal.